

prend le bateau et désire être accueilli à son arrivée doit écrire au Bureau canadien de l'éducation internationale, 85, rue Albert, 14<sup>e</sup> étage, Ottawa (Ontario) K1P 6A4 (Canada) au moins un mois avant son arrivée, en indiquant le nom du bateau, la classe du billet, le nom du port et la date d'arrivée au Canada.

## Logement temporaire

Les célibataires des deux sexes peuvent généralement trouver un logement temporaire au YMCA ou au YWCA, où les chambres sont ordinairement moins chères qu'à l'hôtel. Il est souvent commode de réserver une chambre pour une ou deux nuits à l'arrivée, en attendant de trouver un autre logement. Dans certains cas, l'étudiant peut avoir à partager une chambre. Les frais de logement sont d'environ 25 \$ par nuit.

## Hôtels

Le prix indiqué dans les hôtels canadiens ne vise que la location de la chambre; il ne comprend pas le prix des repas. Une chambre individuelle avec salle de bain coûte au moins 40 à 70 \$ par jour. On peut réserver sa chambre par téléphone ou par lettre, mais la réservation ne vaut pas au-delà de la date d'arrivée indiquée, à moins qu'une partie des frais de location n'ait été payée à l'avance (acompte). Les chambres doivent être libérées à l'heure indiquée, faute de quoi il faut généralement payer le prix d'une nuit supplémentaire. Il est toujours possible de faire garder ou « consigner » ses bagages jusqu'à ce qu'on soit prêt à partir.

## Déplacements au Canada

Dans la plupart des terminus d'autobus et de chemin de fer, et dans les aéroports, on trouve un service d'information où l'on peut se procurer gratuitement les horaires et les renseignements nécessaires. C'est aussi là qu'il faut s'adresser pour faire assurer ses bagages.

*Autocar :* L'autocar est le moyen de transport le plus économique, mais aussi le plus lent lorsqu'il s'agit de parcourir de grandes distances. Par contre, pour des parcours de 160 à 480 km, il est généralement plus rapide que le train. Le billet d'autocar permet le transport gratuit de 68 kg de bagage.

*Chemin de fer :* Le billet de chemin de fer permet le transport gratuit de 68 kg de bagage que l'on peut envoyer d'avance et réclamer à l'arrivée sur présentation du billet numéroté remis au départ.